



RENTREE DES CLASSES 2026

Equipements professionnels obligatoires

CAP MENUISIER

Votre enfant bénéficie pour son entrée en formation d'une aide de la part du **Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine** pour ses équipements professionnels. Cette aide d'un montant de 115 € est gérée directement par le lycée. Les équipements fournis seront la propriété de votre enfant, sauf s'il interrompt sa scolarité dans les trois mois qui suivent la rentrée scolaire : dans ce cas il devra restituer les équipements fournis.

Le port des équipements professionnels est obligatoire sur les plateaux techniques et lors des périodes de formation en milieu professionnel, ils se composent de :

EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS CAP MENUISIER

Les équipements de protection individuels sont à essayer et commander chez le fournisseur agréé

Avant le 20 JUILLET 2026, à l'adresse suivante :

TPL Boutiques COVERPA ZI de Madrazès24200 SARLAT - Tel 05 53 59 32 31

Désignation	PRIXHT	Taille
1 paire de chaussure de sécurité TRAINER LUSUM FW340RR42	42.21	
1 pantalon de travail MULTIPOCHES noir	26.27	
2 tee-shirt BICOLOR FUMEE/NOIR	20.32	
1 sweet-shirt GRIS FUMEE	17.20	
1 paire de gant indice de coupure 5	4.00	
1 lunette sécurité incolore	4.17	
3 marquages vêtements SERIGRAPHIE 4 COULEURS	8.40	
1 cadenas 35	5.63	
1 casque anti-bruit rouge	6.67	
1 mètre ruban 5m*19mm	4.70	
2 crayons charpentier lot de 2 L 30 cm	4.20	
1 m alu noir oxyde 5 branches mm	11.20	
1 ciseau bois 20 Dynagrip	13.76	
1 ciseau bois 8 Dynagrip	12.04	
1 coffret IMPACT TORSION 32 pièces	16.58	
	TOTAL HT	197.35 €
	TOTAL TTC	236.82 €

Vous devrez alors régler directement au magasin le solde à votre charge pour valider la commande.

Montant total des fournitures obligatoires :	236.82 €
Financement aide Conseil Régional :	115.00 €
Restant dû à votre charge :	121.82 €

Nom :	Prénom :	Classe :
Adresse :		
Date de la commande	Le :	Prise par :
Equipements remis à l'élève	Le :	par :
Signature :		Signature :

